

**PAS AUX JEUNES**

**Procurer du tabac à toute  
personne de moins de 19 ans,  
c'est contrevenir à la loi**

COALITION PAS AUX JEUNES

## À qui demander une pièce d'identité?

Assurez-vous d'exiger une pièce d'identité à toute personne qui vous semble avoir moins de 25 ans.

En exigeant un pièce d'identité, assurez-vous d'éviter :

- De donner du tabac à une personne de moins de 19 ans.
- De deviner l'âge de la personne.
- De contrevenir à la Loi et d'être condamné.

Trois étapes dans la vérification de pièces d'identité :

- 1 La pièce d'identité.** Observez la pièce d'identité. Fait-elle partie des 5 pièces d'identité reconnues par la loi? Si non, PAS DE VENTE!
- 2 La date de naissance.** Regardez la date de naissance et déterminez l'âge de la personne. Si moins de 19 ans, PAS DE VENTE!
- 3 La Photo.** Regardez la personne, ensuite la photo sur la pièce d'identité. Si elles sont différentes, PAS DE VENTE!